

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA COMMISSION MIXTE CAMEROUN-NIGERIA ACCÉLÈRE SON PROGRAMME DE TRAVAIL

Dakar/Abuja, 15 décembre 2012 – La Commission Mixte Cameroun-Nigeria a clôturé, aujourd'hui, à Abuja (Nigeria), sa trentième session de travail dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêt de la Cour internationale de Justice du 10 octobre 2002 relatif à la démarcation de la frontière entre les deux pays.

Les délégations du Cameroun et du Nigeria ont réaffirmé leur attachement au règlement pacifique de leur différend frontalier et demandé de clôturer le processus de démarcation de la frontière terrestre dans les meilleurs délais. A cette fin, les parties ont revu le programme de travail en vue de déployer l'équipe technique sur le terrain dès le début du mois de février 2013. A ce jour, plus de 1.845 km de la frontière terrestre estimée à plus de 2.000 kilomètres ont été localisés sur le terrain par l'Equipe Technique Mixte composée de géomètres et d'experts. La Commission a décidé d'avancer dans le projet d'abornement.

La délimitation de la frontière terrestre est le troisième élément du mandat de la Commission Mixte. Les deux pays sont convenus de la délimitation de la frontière maritime en 2007. Le retrait et le transfert d'autorité dans la zone du Lac Tchad, le long de la frontière terrestre et dans la Péninsule de Bakassi ont été finalisés en 2008.

La réunion a également insisté sur l'importance du quatrième élément de mandat qui est la réponse aux besoins des populations concernées par la démarcation à travers des initiatives de consolidation de la confiance et des projets socioéconomiques transfrontaliers. Les coordonnateurs résidents du système des Nations Unies au Cameroun et au Nigeria ont présenté les progrès enregistrés dans l'élaboration de propositions de programmes communs de réduction de la pauvreté en faveur des populations. Il s'agit de projets d'infrastructures, de sécurité alimentaire, énergétiques ainsi qu'éducatifs et de renforcement des capacités pour l'emploi. Ils seront mis en œuvre par les agences des Nations Unies, en collaboration avec les gouvernements du Cameroun et du Nigeria et viendront s'ajouter aux programmes nationaux existants. Une table-ronde de bailleurs sera organisée pour soulever les fonds nécessaires.

« La réponse aux besoins des population concernées et la clé permettant non seulement de conférer une dimension humaine aux processus techniques et politiques de la démarcation mais aussi d'établir un pont entre les communautés de part et d'autre de la frontière dans le cadre d'une paix durable » a déclaré Saïd Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et président de la Commission Mixte. Il a adressé ses félicitations au Cameroun et au Nigeria ainsi qu'à leurs dirigeants respectifs, le Président Paul Biya et le Président Goodluck Ebele Jonathan, pour leur engagement inébranlable dans la mise en œuvre de la décision de la CIJ.

Pour de plus amples informations : Laurence Gérard, chargée de l'information publique au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) - B : +221 33-869-8560 – Cell : +221- 77-3324928 – E-mail : gerardl@un.org – unowa.unmissions.org